

Supplément au SOP n° 302, novembre 2005

## **LIBERTÉ ET OBÉISSANCE**

Communication de Christophe D'ALOSIO,  
inspecteur de l'enseignement religieux orthodoxe  
dans les écoles francophones de Belgique,  
présentée dans le cadre d'une rencontre  
sur « *Liberté et obéissance dans un monde en évolution* »

(retraite de la Transfiguration, communauté de Pomeyrol,  
St-Étienne-du-Grès, Bouches-du-Rhône, 1<sup>er</sup>-6 août 2005)

Document 302.B

## LIBERTÉ ET OBÉISSANCE

Il y aurait beaucoup de choses à dire aux chrétiens orthodoxes sur la question de la liberté et de l'obéissance. La réalité que nous vivons dans l'Église orthodoxe est parfois bien éloignée de ce que voudrait notre théologie. Mais je ne suis pas sûr que ces questions intéressent toutes les personnes réunies ici. Je vais donc essayer de limiter mon propos à des réflexions et interrogations qui, je l'espère, auront une pertinence pour tous les chrétiens.

### **La liberté et l'obéissance : couple paradoxal ou paradoxe symptomatique ?**

La liberté et l'obéissance : les deux termes de ce titre forment un couple a priori paradoxal, mais sont pourtant des composantes de la vie de tout homme qui vit en société. Dans bien des domaines de la vie (respect de la loi civile, impôts, éducation...), nous sommes prêts à accepter sans broncher des principes d'obéissance. Si, par exemple, nous voulons apprendre la musique, nous ne contredirons pas le professeur en début de formation : pour pouvoir atteindre la liberté de jouer du violon, nous allons suivre une certaine ascèse et obéir à des prescriptions que nous ne comprenons pas bien. Nous avons parfois plus de mal à accepter l'idée d'obéissance vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis de nos frères et sœurs dans l'Église. Peut-être est-ce dû au fait que dans le cadre du cours de musique, nous identifions clairement notre projet et le moyen de le réaliser, c'est ce qui nous pousse à obéir de bon cœur, de plein gré...

Par contraste, on pourrait presque s'inquiéter de ce que les chrétiens éprouvent le besoin de justifier la nécessité de ce paradoxe fondateur de la vie en société aussi bien que de la vie en Christ, où liberté et obéissance sont imbriquées de manière indissociable. Comment comprenons-nous notre projet de chrétiens ? Savons-nous seulement le formuler ? C'est une question que nous devrions nous poser si nous voulons comprendre notre propre rapport à la liberté et à l'obéissance. Le projet de notre vie chrétienne est pourtant clair : nous sommes appelés à la déification<sup>1</sup>. Nous oublions trop souvent cette invitation grandiose du Créateur à partager sa vie et accomplir notre ressemblance avec lui. Le chemin vers cet aboutissement trouve son origine dans le juste équilibre entre liberté et obéissance. Une des raisons pour lesquelles nous dévions de ce chemin est notre compréhension erronée de la liberté et de l'obéissance, c'est ce que je voudrais montrer ici.

Il est important tout d'abord d'essayer de définir, sommairement, ce que nous entendons généralement par liberté, de clarifier les termes de liberté et obéissance, la place qu'ils occupent dans la création, ainsi que dans nos consciences.

Nous avons tendance à mesurer la liberté d'une personne en fonction de sa capacité à faire ce qu'elle veut ou à obtenir et posséder ce qu'elle désire, sans délai, de préférence. Dans ce cas, la liberté est assimilée à la volonté individuelle.

L'obéissance, elle, est souvent définie comme un état qui résulte d'un rapport de forces, où l'obéissant est réduit à un état d'esclavage par un maître despotique. De mon point de vue, cette compréhension de la notion d'obéissance est réductrice et donc erronée, je dirais même dangereuse, elle risque de nous faire passer à côté de l'essentiel dans notre relation avec Dieu.

---

<sup>1</sup> L'Ancien Testament nous permet de le pressentir : « Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité, il en a fait l'image de sa propre nature. C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde. Ils en font l'expérience, ceux qui lui appartiennent ». (Sg 2,23-24). C'est une autre façon de dire ce que nous trouvons dans les récits de la Genèse, dans le récit de la création : Dieu a créé l'homme « à son image et à sa ressemblance » (Gn 1,26-27).

Cette conception de la liberté rappelle celle qu'Adam a choisi d'accepter lorsque le serpent la lui a soufflée, et que nous conservons souvent nous-mêmes. Il faut comprendre que c'est Adam qui a choisi de poser la question de la liberté en termes de rapport de forces, de soumission, parce que quelque chose s'était brisé dans la relation qu'il avait avec Dieu.

L'apparition de la question de la liberté est le reflet d'une relation conçue comme un antagonisme ou une rivalité. La liberté est un fait de relation, la question de la liberté n'est susceptible d'être posée que dans le cadre d'une relation. On ne peut être libre que par rapport à quelqu'un d'autre. Si on est tout seul, la question de la liberté ne se pose pas. Dans une relation saine, comme nous le développerons plus loin, la question de la liberté ne se pose pas non plus, en tout cas pas dans ces termes. Pourtant, nous la posons, avec insistance; et Adam l'a posée avant nous. La question même de la liberté est un indicateur, un symptôme de relations malades aussi bien entre nous qu'avec Dieu.

## **Liberté et création de l'homme**

Tout a pourtant commencé autrement. Il est utile de s'attarder sur le moment où se joue pour nous le premier épisode de la question de la liberté.

Le mode d'être de Dieu, c'est d'être en relation, Dieu est un être en relation. Il est amour et l'est de tout temps, avant même que le mot temps ait eu une signification. Dieu a créé l'homme à son image, ce qui veut dire notamment (mais pas uniquement) que tout comme Dieu, l'homme existe en relation, tout comme Dieu, l'homme est libre, il est libre dans ses relations.

Dieu a créé l'homme sans défaut, pour l'incorruptibilité, c'est-à-dire pour la perfection. Comme tout ce que Dieu a fait, la volonté naturelle de l'homme, la volonté propre à sa nature, était aussi tout à fait bonne.

La chute est la conséquence d'un acte libre, d'un choix librement posé par l'homme (par l'homme et la femme, *l'anthropos*) ; un choix en termes de relation. L'homme a choisi de ne pas privilégier sa relation avec Dieu.

On peut dire que Dieu a créé l'homme avec une place vide dans le cœur, une place pour la relation, pour l'amour. L'homme choisit librement d'accorder cette place à Dieu. S'il donne cette place à Dieu, alors il trouve la liberté, parce que Dieu n'est pas un maître despotique mais un maître aimant et que sa volonté est indissociable de son amour pour nous. Mais si on ne lui accorde pas cette place vide, elle est occupée par le mal, le Malin. Alors vient l'aliénation.

Une des conséquences naturelles de ce libre choix est l'altération de la volonté naturelle de l'homme. La volonté naturelle de l'homme a été créée bonne, mais, après la chute, au lieu de pencher vers le bien, elle incline l'homme vers autre chose. Je n'irai pas jusqu'à dire que la volonté naturelle de l'homme l'incline vers le mal, mais du moins son inclination vers le bien a cessé de lui être naturelle. C'est à partir de la chute que la liberté a commencé à faire défaut à l'homme : depuis lors, l'homme a du mal à dominer sa volonté. C'est de cela que parle saint Paul (Rm 7,19) quand il déclare : « Je ne fais pas le bien que je veux, mais je commets le mal que je ne veux pas ». Et dans cette extrême difficulté à choisir le bien, l'homme se jette bien souvent dans des relations aliénantes, c'est ainsi que l'on peut comprendre les paroles de « sanction » que prononce Dieu (Gn 3,16) : « se tournant vers la femme il lui dit : ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi. »

## **Le péché : une relation altérée**

C'est cela, cette relation altérée, qu'on appelle le péché... Le péché a existé dès le moment où le projet a existé dans le cœur de l'homme et de la femme de retirer leur confiance dans la parole de Dieu, dès qu'ils ont choisi de changer de direction et ont rompu la communion qui existait entre eux et le Créateur, dès qu'ils ont abîmé leur relation avec Dieu. En choisissant de désobéir à Dieu, l'homme et la femme ont exercé leur liberté sans discernement, ils ont manqué le but de leur vie – la participation aux énergies divines – comme un archer manque sa cible.

La chute a altéré leur nature de manière irrémédiable. En conséquence de cela, les relations entre l'homme et la femme, entre eux et Dieu sont altérées et les passions, les défauts, les transgressions<sup>2</sup> se sont multipliés. Quelque chose s'est abîmé dans la nature de l'homme, qui limite à tel point cette liberté que Dieu avait donnée à l'homme dès la création, que cela entraîne l'homme jusqu'à la fin de cette vie que Dieu avait donnée, jusqu'à la non-existence, à la mort, qui est la plus grande des aliénations. Le péché était donc un échec existentiel.

Le prophète Jérémie, pour que nous comprenions bien en quoi consistent la chute et les conséquences du péché, utilise l'image suivante<sup>3</sup>: « Mon peuple a commis deux crimes : ils m'ont abandonné, moi, la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes fissurées qui ne tiennent pas l'eau. (...) En quoi vos pères m'ont-t-ils trouvé injuste, pour s'être éloignés de moi, pour marcher derrière la vanité et devenir eux-mêmes vanité ? » (Jr 2,13 ; 2,5).

Le péché ne pouvait pas nous mener à la liberté. Le péché nous aliène et limite notre liberté, le Christ nous le dit (Jn 8,34) : « Qui commet le péché devient l'esclave du péché. » Car comme nous l'avons vu avec le premier péché dans le récit de la Genèse, un péché en entraîne un autre, une passion en entraîne une autre. Dans l'Orient chrétien, il existe une littérature ascétique qui établit une sorte de généalogie des péchés et des passions. Bien entendu, chaque personne étant unique, il ne faut pas prendre ces textes pour des livres de recettes, mais il est intéressant de voir que les péchés, les passions y apparaissent liés les uns aux autres. Il est assez révélateur de voir que dans la Genèse, avec le temps, l'âge moyen des personnes diminue, comme si leur vie se raccourcissait au fur et à mesure que le mal accroît sa domination sur la nature humaine désormais mortelle.

Non seulement la mort comme salaire du péché donne une limitation à notre vie, mais la crainte de la mort nous a longtemps tenus captifs. Je dis bien « nous a tenus », parce que maintenant, nous nous plaçons après l'Incarnation et la Résurrection. Comme on le lit dans l'épître aux Hébreux, « puisque les enfants participaient à la chair et au sang, [*le Christ*] y a participé également, afin que par la mort, c'est-à-dire par le diable, il affranchisse tous ceux qui étaient tenus en esclavage par la crainte de la mort » (Hb 2,14-15). Il y a dans l'acte de libération du péché et de la mort un acte de véritable réparation.

## Restauration en Christ de la nature humaine

Le Christ vient réparer l'homme – j'utilise cette expression à dessein, je pourrais aussi parler de « restauration de la nature humaine » –, le Christ vient réparer Adam, lui qu'on appelle le nouvel Adam. Mais il ne vient pas le restaurer de l'extérieur. Il aurait pu, d'une simple parole, colmater cette citerne fissurée, il aurait pu nous rendre immédiatement notre première dignité. Mais s'il l'avait fait, rien n'aurait empêché une rechute, après la Chute. Pour éviter une rechute, il aurait fallu qu'il nous prive de la capacité de tomber à nouveau. Mais alors nous n'aurions plus été libres. C'est pourquoi il est venu réparer l'homme en devenant tout à fait et en tout semblable à l'homme. Il a assumé librement le choix de se dépouiller de sa propre gloire pour devenir un nouvel Adam, pour que l'humanité, en lui, soit récapitulée (cf. Ep 1,10). Je pense ici à ce passage, chez saint Paul, où il est dit que Jésus-Christ, pourtant de condition divine, n'a pas revendiqué son droit d'être traité comme l'égal de Dieu. Mais il s'est dépouillé, et prenant la condition d'esclave il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, la mort sur une croix (Ph 2,6-11).

Il est venu accomplir ce que, dans le livre d'Isaïe (Is 53,4-5) nous trouvons dans le 4<sup>e</sup> chant du Serviteur : « Ce sont nos souffrances qu'il portait, et nos douleurs dont il était chargé ; et nous, nous le considérons comme puni, frappé par Dieu et humilié. Mais lui, il a été transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes. Le châtement qui nous rend la paix est sur lui et c'est dans ses blessures que nous trouvons la guérison. »

<sup>2</sup> Le péché, fondamentalement, n'est pas une transgression : la transgression a été une conséquence du péché, elle lui a succédé.

<sup>3</sup> On retrouve cette image dans l'hymnographie byzantine, aux matines du vendredi saint.

La guérison vient dans ses blessures, dans *son* obéissance. Le Christ vient récapituler, réunir en lui l'humanité. De la même façon que nous communions à la nature humaine en Adam, nous communions à cette nature humaine renouvelée, ressuscitée en Christ. Comme en Adam, nous avons pris part à la nature déchue, à la nature mortelle, en Christ nous participons à l'humanité ressuscitée. Comme en Adam nous héritons la mort, en Christ, nouvel Adam, nous héritons la résurrection<sup>4</sup>. En lui, nous trouvons la guérison, nous retrouvons la vie, nous retrouvons la liberté – mais par l'obéissance, une obéissance librement consentie, car incorporés dans la communauté ecclésiale, qui est le Corps du Christ ressuscité, nous établissons des relations renouvelées où « liberté » n'est plus synonyme de volonté individuelle et où « obéissance » n'est plus synonyme de soumission servile.

L'obéissance librement consentie dont le Christ nous montre l'exemple n'est en aucun cas une obéissance aveugle ; elle ne relève pas d'une relation de soumission de maître à esclave. Le Christ en effet s'est dépouillé lui-même de sa propre divinité<sup>5</sup>. Il aurait pu ne pas le faire. Son obéissance sur le Mont des Oliviers était fondée sur l'amour, c'est par amour qu'il s'est librement dessaisi de sa propre volonté, et non par peur comme dans une relation de maître à esclave. Devenant homme, assumant en tout la nature humaine, il a pris aussi une volonté humaine, en plus de sa volonté divine ; ces deux volontés ne se sont jamais trouvées en contradiction, car toujours sa volonté humaine s'est inclinée devant la volonté commune de la sainte Trinité. Par cette obéissance librement consentie, la personne de Jésus Christ, unique quoique possédant deux volontés, nous montre le chemin pour retrouver notre liberté perdue. Ce qu'il nous montre et nous offre, c'est la liberté par rapport à la haine et à la mort, par rapport au péché, par rapport à cet échec de la nature humaine.

### **L'obéissance est fonction de nos priorités dans la vie**

Si nous comprenons que c'est de la mort et du péché que le Christ est venu nous libérer, cela nous permettra d'établir une certaine hiérarchie dans les priorités de notre existence. L'œuvre qu'il est venu accomplir consiste à nous donner libre accès à la vérité, de nous permettre de communier à nouveau à la vérité, de retrouver la relation à Dieu et aux autres humains, qui, elle aussi, a été altérée par la chute. Il vient nous permettre de voir Dieu tel qu'il est, alors que nous en étions séparés. Il vient même nous permettre de devenir plus que ce que nous étions avant la chute. Il vient nous donner de devenir Dieu, d'être déifiés.

C'est dans cette perspective que nous pouvons comprendre et justifier le fait que saint Paul recommande aux esclaves d'obéir à leurs maîtres comme au Christ (Ep 6,5), alors même que l'esclavage n'est pas une pratique compatible avec l'enseignement de l'Évangile<sup>6</sup>. L'affranchissement d'un esclave n'est encore qu'une libération provisoire. Ce dont le Christ est venu nous libérer est bien au-delà de l'affranchissement d'un esclave par rapport à son maître. Le Christ vient nous donner la vie éternelle et nous accorder la possibilité d'être déifiés et de transfigurer toute la création. Il y a une hiérarchie des priorités. La libération de la mort et du péché est autrement plus urgente qu'une libération sociale. Dans la perspective de la libération éternelle, on peut supporter un peu d'obéissance temporelle, même injuste. Cette obéissance temporelle est d'ailleurs dépassée pour les chrétiens et devient anecdotique, par la participation au projet de communion communautaire que le Christ est venu instaurer et fonder dans l'Église.

Plutôt que de chercher une liberté illusoire, le chrétien veut être libéré de la mort et du péché, et cette libération lui est donnée par le Christ-Vérité. Dans le seul passage de l'évangile

<sup>4</sup> Les Pères de l'Église ont appelé ce processus la « communication des idiomes » (*communicatio idiomatum*), le transfert des propriétés d'une nature à l'autre.

<sup>5</sup> Dans un anéantissement que la tradition patristique qualifie de *kénose*.

<sup>6</sup> Saint Paul en est conscient et l'indique en Ga 3,28 ou Phm 15-16.

où l'on entende parler de liberté<sup>7</sup>, le Christ dit bien que c'est la vérité qui peut rendre l'homme libre ; il dit aux Juifs qui ont cru en lui : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. » Si nous demeurons dans sa parole, en d'autres termes si nous l'écoutons, si nous lui obéissons, la vérité nous rend libres. Or la vérité, ce n'est pas quelque chose que l'on choisit à sa convenance, ce n'est pas nous qui la créons, elle existe indépendamment de nous. C'est elle qui nous rend libres, si nous la connaissons et la suivons.

Un peu plus loin dans le même récit évangélique, le Christ nous précise que la vérité n'est pas un concept intellectuel, mais qu'elle est une personne, le Christ lui-même. Il est, lui, « le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14,6). Et de même que la vérité n'est pas un concept intellectuel, de même la liberté n'est pas non plus une qualité intellectuelle, mais un mode d'être : un fait de relation.

La véritable liberté n'est pas de « faire ce que je veux », mais de connaître la vérité incarnée qu'est le Christ. Le connaître, c'est être en relation vivante avec lui. Ce qui nous rend libres, c'est notre relation avec le Christ, notre écoute du Christ, notre confiance en lui, en d'autres termes notre obéissance.

L'évangile selon Matthieu, comporte une belle phrase que nous disons souvent<sup>8</sup>: « Que ta volonté soit faite. » C'est là notre acceptation de ce que ce ne sera pas forcément notre propre volonté qui sera faite, mais celle de Dieu. C'est une condition importante, primordiale même, de notre relation à Dieu.

Or que se passe-t-il quand nous nous désapproprions de notre volonté et laissons s'accomplir celle de Dieu, quand nous mettons notre confiance en Dieu – ce que justement Adam et Ève n'ont pas fait et ce que nous ne faisons quasiment jamais nous-mêmes? On trouve une réponse à cette question dans le même évangile, avec l'épisode de la Cananéenne. Après un dialogue humiliant pour cette femme, Jésus lui dit : « Femme, grande est ta foi. Qu'il advienne selon ce que tu veux » (Mt 15,28) ; en d'autres termes : « Que ta volonté soit faite. » Ainsi, en mettant ma confiance en Dieu et en cherchant à faire sa volonté, je découvre qu'il veut ce que je veux et ce qu'il y a de mieux pour moi.

C'est ainsi que, quand le Christ apparaît aux Onze sur la montagne de Galilée après sa résurrection (Mt 28,18-20), il leur dit : « Faites des disciples de toutes les nations, (...) leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit.»

Cette relation restaurée, cette écoute active, cette obéissance au Christ, ses premiers disciples, sur sa recommandation, l'ont mise en pratique de façon concrète au sein de la communauté chrétienne, de l'Église.

## **La communauté ecclésiale : un lieu d'obéissance mutuelle et de liberté**

Je vais m'attarder à décrire cela ici, car on peut considérer la vie des premiers chrétiens comme une période normative pour la vie de l'Église. Il est bon de se rappeler ce que les premiers disciples ont fait parce que nous en sommes les successeurs (il peut paraître audacieux de le dire, mais nous sommes les successeurs des apôtres).

Une fois que le Christ s'est séparé de ses disciples, après la résurrection, les disciples comprennent, apprennent, et se souviennent que le Christ avait dit de la communauté ecclésiale qu'elle est une prolongation de sa présence dans le temps de son absence ; les chrétiens sont appelés à être la présence du Christ. Saint Paul dira dans sa 2<sup>e</sup> épître aux Corinthiens (2 Co 2,15) : « Nous sommes en effet pour Dieu la bonne odeur du Christ. »

<sup>7</sup> Le terme de « liberté » n'est quasiment pas présent dans l'évangile ; hormis une occurrence discrète de l'adjectif « libre » en Matthieu 17,26, il n'y a guère que chez Jean (au chapitre 8) que l'on voit apparaître le mot « liberté ».

<sup>8</sup> Prière du « Notre Père », en Mt 6,9-13.

Depuis les temps apostoliques, l'Église se réunit autour du pain et du vin, elle se réalise dans le pain et le vin. Elle se réunit pour faire eucharistie, pour rendre grâce et devenir, par la communion au Corps et au Sang du Christ, un seul corps dont la tête est aux cieux et les pieds sur terre, comme le dit saint Augustin<sup>9</sup>. Dans cette communion eucharistique, nous recevons tout ce que le Christ a en propre et retrouvons par là la ressemblance à Dieu que nous avons perdue.

Bien sûr, il y a aussi des conditions pour la communion eucharistique. On trouve dans les Actes des apôtres et dans les épîtres, les conditions de cette eucharistie. Elles concernent les relations des chrétiens entre eux, l'obéissance mutuelle qu'ils vivent au sein de la communauté. Paul, notamment, nous exhorte à être unis, à ce qu'il n'y ait pas de scissions, à ce que tout se passe dans la paix, dans le respect<sup>10</sup>. Les Actes des apôtres témoignent que dans cette première période de l'Église, les disciples avaient tous « un seul cœur et une seule âme » (Ac 4,32). C'était un temps de *consensus ecclesiae*. Le consensus, cette forme d'obéissance mutuelle, est une norme ecclésiologique que l'on garde pour bien des aspects de la vie de l'Église. Il est important que dans l'Église, ce ne soit pas une minorité qui décide, ni même une majorité qui impose son point de vue à une autre partie de l'Église, mais que les choses se passent dans la concorde, dans le consensus.

L'épître aux Philippiens nous aide à comprendre le type de relation qui doit prévaloir entre les membres de la communauté chrétienne, la façon dont on envisage au sein de l'Église la question de la volonté, la nécessaire désappropriation de soi que l'on opère. Saint Paul (Ph 2,2-5) nous dit ainsi : « Mettez le comble à ma joie par l'accord de vos sentiments. Ayez le même amour, une seule âme, un seul sentiment ; n'accordez rien à l'esprit de parti, rien à la vaine gloire, mais que chacun, par l'humilité, estime les autres supérieurs à soi. Ne recherchez pas chacun vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres. Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus. » La liberté dont nous pouvons jouir dans ce cadre est une liberté similaire à celle du Christ. Comme celle du Christ, c'est une liberté très limitée.

### **Osmose nuptiale des volontés**

Cette liberté n'est pas limitée de façon négative, bien au contraire. C'est l'amour qui vient limiter la liberté, comme on le comprend si l'on prend l'image de la relation nuptiale. L'Église est non seulement Corps du Christ mais également l'Épouse du Christ (cf. Jn 3,29 ; 2 Co 11,2 ; Ep 5,22-33 ; Ap 21,2 ; 22,17, etc.). Il y a, entre le Christ et l'Église, une relation fondamentalement nuptiale, dont la relation entre époux est une bonne représentation, avec ce qu'une telle relation comporte de don de soi, de renoncement joyeux à sa propre liberté, renoncement qui n'est ressenti que comme quelque chose de constructeur et de positif, et non pas comme une aliénation. Dans la relation nuptiale, les conjoints s'approprient mutuellement la volonté de l'autre, dans un esprit de joie et non de contrainte. « Dieu aime celui qui donne dans la joie », comme le disait saint Paul (2 Co 9,7)<sup>11</sup>. Il y a comme une osmose nuptiale des volontés dans la vie du Christ et de l'Église. Le Christ n'est pas libre puisqu'il a fait entrer l'Église dans l'éternité, il ne pourrait pas nier sa présence. Or l'Église est constituée d'êtres libres au même titre que lui. À partir du moment où il y a cette relation d'amour qui lie ces personnes au Christ, le Christ n'est plus libre. Il s'est librement dépouillé de sa liberté, dans cette osmose nuptiale des volontés entre lui et son Église et entre les différents membres de son Église.

Cela justifie à mon sens, même si cela ne fait pas l'unanimité parmi tous les chrétiens, la possibilité d'intercession auprès du Christ, car justement puisqu'il se désapproprie de sa volonté et qu'il fait la volonté de son Épouse, il est possible pour son Épouse, pour les membres de son

<sup>9</sup> *Traité sur la première épître de Jean*, 10,8-9.

<sup>10</sup> Cf., notamment, 1 Co 11,17-34.

<sup>11</sup> Saint Paul reprend ici le livre des Proverbes (Pr 22,8, dans la version des Septante).

Église, d'intercéder les uns pour les autres auprès de lui. De plus, rien ne permet de penser que cette possibilité d'intercession prenne fin avec la mort biologique.

## Obéissance et conciliarité

Cette osmose nuptiale des volontés est la base de ce que, dans l'Église, on appelle la conciliarité. De la même façon que le Christ et l'Église s'obéissent mutuellement dans la joie et l'amour, ainsi aussi les membres des communautés chrétiennes doivent s'écouter et se soumettre les uns aux autres. La conciliarité se retrouve dans les notions de collégialité, de synodalité, qu'on pourrait appeler aujourd'hui, d'une manière plus simple, l'esprit d'équipe. Une équipe ne fonctionne que s'il y a un esprit d'équipe. Or l'esprit d'équipe, cette obéissance mutuelle, est la base de la vie de l'Église, depuis les temps les plus anciens.

La conciliarité est liée aussi à la notion de catholicité, en ce sens que chaque Église locale est une Église totale, complète, en communion avec la plénitude de la vérité. En chaque Église locale se manifeste pleinement le Corps du Christ. De nos jours dans l'Église, cette obéissance mutuelle ne se vérifie hélas pas toujours.

Dans la mesure où chaque Église locale – en communion avec toutes les autres – est « l'Église sainte et catholique » en un lieu donné, chaque Église locale est concernée par la vie des autres Églises locales, car elles sont toutes une seule et même Église du Christ. *La notion d'indépendance n'existe pas dans la vie de l'Église.* L'unité de toutes les Églises locales est assurée par la communion entière, totale, de chaque Église avec le Christ-Vérité.

C'est en ce sens que l'on peut comprendre les interactions qui, dans l'histoire de l'Église, ont eu lieu entre les différentes Églises locales, dès les temps apostoliques. Ainsi, il nous est dit dans les Actes des apôtres (Ac 11,22) que l'Église de Jérusalem intervient quand elle sent qu'il se passe quelque chose de nouveau à Antioche. Elle se permet de faire cela, parce que nous sommes tous responsables les uns des autres.

J'aimerais rappeler – aux orthodoxes notamment – qu'il serait incompréhensible dans la logique de l'Église des premiers temps, et notamment dans la pensée paulinienne, qu'une Église tente de « faire ingérence » dans la vie d'une autre Église locale, comme on le voit malheureusement quelquefois aujourd'hui. Mais il est tout à fait normal qu'une Église se préoccupe des Églises locales voisines ou d'Églises avec lesquelles elle aurait des liens historiques particuliers, surtout lorsque celles-ci traversent des périodes difficiles. Et il est remarquable que de nos jours une telle sollicitude se manifeste fréquemment : « Portez les fardeaux, les uns des autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ » (Ga 6,2).

Chaque Église locale proclame la vérité de la foi dans le consensus de toutes les Églises. Ce qui vaut pour les relations de chaque fidèle par rapport aux autres fidèles vaut aussi pour une Église locale par rapport aux autres Églises locales. Quand l'apôtre Paul enjoint aux disciples du Christ de se soumettre les uns aux autres dans la crainte du Christ (Ep 5,21), on doit aussi l'appliquer aux rapports des Églises locales entre elles. On peut dire que la conciliarité est basée sur l'obéissance ; l'obéissance est un mode d'être des Églises dans leurs relations mutuelles.

J'ouvre une parenthèse qui mériterait beaucoup plus d'explications et de réflexion : il serait probablement très sain pour la vie de notre Église et pour toutes les confessions chrétiennes, qu'il y ait également une certaine concorde entre les différentes confessions chrétiennes sur les sujets qui nous engagent tous. Il me paraîtrait souhaitable que nous prenions en considération l'avis les uns des autres pour avancer, car notre témoignage dans le monde est unique. Ce que le monde voit des chrétiens, ce sont les chrétiens en général, et non les orthodoxes, les catholiques, les protestants ou les anglicans ; nos différences ou divisions ne l'intéressent pas, et il ne les voit que trop. Mais au nom de cette responsabilité qui nous est commune et qui est le témoignage du Christ et de l'Évangile vis-à-vis du monde, il est important d'essayer de se concerter au moins sur quelques matières importantes. Il serait bon que nous apprenions d'une certaine manière, dans l'amour et le respect, à nous obéir mutuellement, par delà nos divisions historiques.



## Ministères dans l'Église

Depuis la fondation de l'Église, un autre trait remarquable est l'existence d'une hiérarchie, établie pour la bonne administration de l'Église. Dans cette administration, il y a des ministres de l'Église, des hiérarques, qui se chargent de régler les questions matérielles et les questions pastorales. Car, comme le dit Paul, notre Dieu est un Dieu d'harmonie et non de désordre (1 Co 14,40). Toutefois, dans le langage d'aujourd'hui, le mot hiérarchie, tout comme le mot obéissance, a pris une connotation péjorative ; peut-être vaut-il mieux parler dans l'Église d'autorité pastorale et de ministères, dont, au premier chef, celui de l'*episkopos*, plutôt que de hiérarchie, ce concept ne figurant d'ailleurs pas dans le Nouveau Testament.

Il est important de garder à l'esprit que les autorités pastorales sont *dans* le peuple et non *au-dessus* du peuple. Elles font partie de ce peuple. Dans la pratique ecclésiale, l'autorité pastorale est généralement exercée par l'évêque. Celui-ci a pour fonction, de récapituler en sa personne et en un lieu la conscience de l'Église locale, du Corps du Christ qui est réalisé catholiquement dans l'eucharistie, en un lieu donné. L'autorité pastorale, l'évêque, a par conséquent une autorité paternelle sur les fidèles. C'est la raison pour laquelle on l'appelle « père ». C'est l'évêque de l'Église locale qui possède en propre cette fonction paternelle. Les prêtres remplissent cette même fonction de manière déléguée.

Cyprien de Carthage enseignait très justement : « L'évêque est dans l'Église et l'Église est dans l'évêque<sup>12</sup>. » Il est capital que, réellement, l'Église soit dans l'évêque, c'est-à-dire que l'évêque assume réellement cette fonction de récapitulation de son peuple, du peuple entier. Ainsi, l'évêque ne porte pas seul la responsabilité des décisions de l'Église. C'est le peuple entier qui intègre les décisions et c'est seulement alors qu'elles sont acceptées. L'évêque de l'Église locale, en soi, n'est pas infaillible, ce n'est pas à lui qu'« obéissent » les chrétiens. C'est l'Église locale qui est infaillible, quand elle manifeste l'Église du Christ, en concorde avec les autres Églises locales. C'est ainsi seulement que l'on peut comprendre la notion d'infailibilité, dont il convient par ailleurs de noter qu'elle est absente de la théologie ecclésiale dans les premiers siècles de son histoire, absente aussi de la pensée de bien des théologiens orthodoxes contemporains, qui parlent non d'« infailibilité » mais plutôt de « vérité ».

## Responsabilité de chaque fidèle en matière de témoignage de la vérité

Même si l'évêque est responsable des décisions et également du ministère de la parole dans l'Église, tous les fidèles sont responsables du témoignage de la vérité, par une fonction que l'on appelle le sacerdoce royal de tous les baptisés.

Le témoignage de la vérité nous ramène à la notion de liberté. Parfois, quand l'Église ne se manifeste pas de manière ecclésiale et plénière dans la vie d'une communauté locale, il peut y avoir pour les fidèles un devoir de désobéissance envers la hiérarchie de l'Église. On trouve une exhortation à cela dans les Actes des apôtres (Ac 5,27-32) que l'on peut citer même si l'épisode ne se déroule pas dans l'Église. Pierre dit au grand-prêtre : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Dans l'histoire, il y a de nombreux cas de personnes individuelles, de toute condition dans l'Église, qui par foi et fidélité au Christ ont tenu tête aux autorités pastorales ou civiles.

Les décisions ecclésiales sont des actes sacerdotaux, royaux et prophétiques proprement christiques. L'autorité qui est assurée dans l'Église par les ministres ordonnés est donc fonctionnelle, elle ne leur appartient pas en propre, elle ne tient pas à eux personnellement, c'est pourquoi ecclésiologiquement, un évêque sans diocèse, par exemple, est une notion étrangère à la vérité, une notion qui nous fait dévier de la vérité. C'est une étrange conception de la grâce que d'ordonner un homme à l'épiscopat pour ne pas lui donner de diocèse, l'empêchant d'exercer la fonction à laquelle il a été appelé et pour laquelle il a été établi par la grâce de l'Esprit Saint le jour de son sacre.

---

<sup>12</sup> Lettre LXVI, 8.

Ainsi, l'autorité dans l'Église n'est pas un charisme propre de la personne mais la manifestation de la grâce de l'Esprit Saint qui agit dans la communauté entière. C'est une autorité de service, au service de la communauté entière de la part de celui qui la récapitule.

### **Liberté et obéissance à travers la tradition canonique**

De la même façon qu'un chrétien peut être amené à refuser d'obéir à une décision des autorités pastorales, de même l'Église peut être amenée à prendre ses distances vis-à-vis de certaines décisions prises par elle-même dans le courant de l'histoire. Cela ne peut cependant pas se faire à la légère, il convient de bien évaluer l'importance de ces décisions et comprendre que s'en inspirer aujourd'hui ne signifie pas une obéissance sans discernement.

Depuis les temps anciens, la tradition canonique de l'Église est là pour rétablir la liberté dans la vie ecclésiale, pour redresser le chemin vers la vérité. Parfois, on déclare désuets ou inappropriés certains canons dont on vient à douter du bien-fondé. Les canons, il est vrai, ne sont pas la parole du Christ, ils ne peuvent pas être invoqués en priorité par rapport à l'Évangile, mais ils incarnent néanmoins la mise en œuvre de l'Évangile dans l'histoire, et cette expérience ne peut être balayée d'un revers de main. Il convient de prendre garde de ne pas faire preuve de manque de confiance envers nos prédécesseurs dans l'Église. De la même façon qu'il faut savoir désobéir aux hommes pour mieux obéir à Dieu, il peut être bon d'apprendre à écouter la tradition même quand ses enseignements nous paraissent difficilement applicables. Ne pas suivre certains canons peut parfois relever d'une décision individuelle dictée par la facilité et cela peut nuire à l'Église, c'est-à-dire à tout le peuple, et à la Vérité. Même quand il est pénible à emprunter, le chemin indiqué par les canons de la tradition ecclésiale est destiné à aider les membres de l'Église à retrouver la liberté. Partant de cela, il serait curieux de rejeter ces canons au nom de la liberté.

### **Liberté et obéissance dans la vie pratique**

Comment se manifestent, dans la vie de chaque chrétien, la liberté et l'obéissance ? La conciliarité, cette obéissance mutuelle, cette osmose nuptiale des volontés doit exister à tous les niveaux de la vie du chrétien. À tous les niveaux de sa vie, il est en relation libre d'obéissance avec ses frères et sœurs dans l'Église, ainsi qu'avec les autorités pastorales. Cette conciliarité à tous les niveaux signifie que je ne peux pas m'accorder à moi-même, à ma propre conscience individuelle, une autorité magistérielle. Je ne suis pas mon propre maître. Nous nous soumettons les uns aux autres dans la crainte du Christ (cf. Ep 5,21).

Cependant, certains écueils doivent être évités : le magistère unique sur toute l'Église, le magistère individuel autonome et l'emprise démesurée d'un maître spirituel sur une communauté. Le cas du magistère unique dans l'Église est assez simple à régler dans la perspective d'une compréhension conciliaire de la vie en Église, perspective que j'adopte délibérément, en vertu de l'anthropologie relationnelle définie plus haut. La reconnaissance d'un magistère unique reviendrait à annuler le principe de la conciliarité, l'osmose nuptiale des volontés serait écartée au profit d'une relation basée sur une soumission passive.

Pour éviter les autres écueils, revenons à la tradition ecclésiale séculaire et singulièrement à ce que l'on appelle la paternité spirituelle. La paternité spirituelle est une réponse à la parole du Christ qui dit qu'un aveugle ne peut pas guider un autre aveugle (Mt 15,14 ; Lc 6,39). Aveugles, nous le sommes tous plus ou moins, c'est pourquoi nous essayons de nous aider les uns les autres. Le père spirituel, dans la tradition orientale en tout cas, peut être un clerc comme un laïc, un homme comme une femme. La paternité spirituelle n'implique pas de la part de celui qui se soumet une obéissance aveugle. Le père spirituel ne peut en aucun cas commettre des indiscretions, ni substituer sa volonté à celle de celui qui vient se confier à lui. Il s'agit essentiellement d'une forme de conseil basé sur l'amour et la confiance. Il s'agit d'une écoute active, c'est d'ailleurs ce que signifie étymologiquement le mot obéissance. Le fils ou la fille spirituels pratiquent une forme d'écoute active. Cette écoute active se passe entre deux

personnes égales, qui marchent ensemble sur le même chemin. Le père (ou la mère) spirituel qui m'accompagne n'est pas hors du chemin, il n'est pas déjà arrivé. Il est sur le chemin avec moi, un compagnon de route<sup>13</sup>. Souvent, parfois malgré nous ou à notre insu, la relation d'obéissance avec le père spirituel est réciproque : même quand nous croyons être les seuls à écouter, le père spirituel est influencé par nous qui venons nous confier à lui.

En matière de liberté et d'obéissance, on ne peut pas non plus oublier ni répéter trop souvent que le christianisme n'est pas une religion de l'interdit, qu'il n'y a rien d'interdit dans l'Église, ni dans la vie du chrétien : « tout m'est permis, mais tout ne m'est pas profitable » (1 Co 6,12). Paul nous rappelle que la limite à cette permission large est à trouver dans le salut de mon voisin, de mon frère. « Prenez garde, disait-il, que votre liberté ne devienne pour les faibles une occasion de chute » (1 Co 8,9). La limitation de notre liberté est donc fonction de notre amour, de notre compassion vis-à-vis du frère ; en cela nous devenons semblables à Dieu, parce que Dieu, lui, limite sa propre liberté par amour pour nous.

Liberté et obéissance sont deux réalités humaines concomitantes ; c'est sur cette affirmation qui me semble essentielle que j'aimerais conclure. Pour l'illustrer, je voudrais résumer mon propos par une précision lexicologique : un défunt est, par définition, quelqu'un qui est quitte de la mort, mais il n'est pas nécessairement libre par rapport à la mort. Nous tous réunis ici, nous ne sommes pas défunts, nous ne sommes pas quittes par rapport à la mort, mais nous en sommes libérés en vertu de notre naissance par l'eau et l'Esprit (cf. Jn 3,5) ; c'est là la chose principale. Nous sommes déjà ressuscités en Christ (Ep 2,6), mais nous restons biologiquement mortels. La mort n'a plus d'emprise sur nous (1 Co 15,55), mais nous l'attendons ; elle viendra comme un voleur dans la nuit. Les contraintes de la chair restent présentes et nous leur *obéissons*, même si nous en sommes *libérés* dans l'assurance joyeuse que la vérité a triomphé.

<sup>13</sup> N'est-ce pas là une étymologie des mots « synode », « synodalité » : *syn-odos*, chemin ensemble.

---

Directeur de la publication : Père Michel EVDOKIMOV

Rédaction et réalisation : Jean-Claude POLET, Serge TCHÉKAN

Abonnement annuel

	SOP mensuel	SOP + Suppléments
France	34,00 €	67,00 €
Autres pays	38,00 €	84,00 €

Commission paritaire : 1106 G 80948  
ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

C.C.P.: 21 016 76 L Paris  
Tarifs PAR AVION sur demande

---